

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES Personne morale SCIC MontCapel SAS à capital variable

Je soussigné(e) : _____

habitant à : _____

représentant(e) de la collectivité : _____

située à : _____

Email (collectivité): _____

Téléphone (collectivité): _____

Déclare avoir pris connaissance des statuts de SCIC MontCapel, Société à Actions Simplifiées (SAS), coopérative d'intérêt collectif à capital variable dont le siège social est situé avenue de la Gare, 11190 Montazels, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Carcassonne sous le n° 853 115 434.

Déclare souscrire () parts sociales de 100 euros.

A l'appui de sa souscription, la collectivité _____ que je représente, verse ce jour en numéraire à la SCIC MontCapel la somme de _____ () euros, représentant la libération intégrale de chaque part souscrite.

La collectivité _____ que je représente accepte d'être convoquée aux assemblées par courrier électronique, que la coopérative SCIC MontCapel ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la coopérative. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de SCIC MontCapel : limiter les frais de gestion et économiser le papier.

Pour le règlement des parts sociales :
Chèque à l'ordre de SCIC MontCapel ou
Virement sur IBAN : FR76 1350 6100 0085 1531 0769 169 – Code SWIFT : AGRIFRPP835

Il me sera remis par la SCIC MontCapel un exemplaire du présent bulletin de souscription signé par sa Présidente, Mme Sonia Mielke.

Fait à (lieu) : _____

Le (date) : _____

En deux originaux

Bon pour souscription de _____ parts de capital de 100 €, ce qui porte le capital de l'association que je représente à un montant de _____ () €.

Sonia Mielke
Présidente
SCIC MontCapel

Nom :
Fonction :
Collectivité :
Signature :